



ZWIEBEL

Service de métrologie

Version du logiciel : 5.3.0.1

Laboratoire d'Etalonnage Accrédité

BP 50002

67700 SAVERNE Cedex

E-Mail : commercial@zwiebel.fr



Accréditation
N° 2-1218
Portée disponible
Sur www.cofrac.fr

CERTIFICAT D'ÉTALONNAGE

CALIBRATION CERTIFICATE

N° E25/302/004

DÉLIVRE À : ARTEMIS - MPM - CHAUNY
ISSUED FOR
130 C Avenue Jean Jaurés
02330 CHAUNY cedex

INSTRUMENT ÉTALONNÉ CALIBRATED INSTRUMENT

Désignation : Série de 16 masses
Designation

Matière : Acier peint
Material

Constructeur : MARECHALLE PESAGE
Manufacturer

Forme : Cubique
Shape

N° de série MPM CHAUNY 1
Serial Number

Ce certificat comprend 5 pages
incluant un constat de vérification

Date d'émission : 29/10/2025
Date of issue

*This certificate includes 5 pages
including a verification report*

Responsable du laboratoire
Head of the laboratory

M. SZALAI

LA REPRODUCTION DE CE RAPPORT N'EST AUTORISÉE QUE SOUS
LA FORME D'UN FAC-SIMILE PHOTOGRAPHIQUE INTÉGRAL

THIS CERTIFICATE MAY BE NOT REPRODUCED OTHER
THAN IN FULL BY PHOTOGRAPHIC PROCESS

MODE OPÉRATOIRE

Les masses sont étalonnées par comparaison EMME avec des masses étalons de travail raccordées aux masses étalons de référence, ces dernières étant raccordées à la chaîne nationale de la métrologie.

La masse conventionnelle de la masse étalonnée est définie par le décret N° 75-312 du 9 avril 1975.

La masse conventionnelle d'un poids est égale à la masse totale des poids de référence réalisés dans une matière de masse volumique 8000 kg/m³, qui équilibre la masse de ce poids, dans l'air de masse volumique 1,2 kg/m³, l'opération étant effectuée à 20°C.

LIEU D'INTERVENTION

Etalonnage sur site ()

RÉSULTATS

Les résultats de mesure ont été corrigés afin de les ramener dans les conditions de référence définies dans le mode opératoire.

L'incertitude de mesure élargie "U" donnée est l'incertitude type "u" sur le résultat de la mesure multipliée par le facteur d'élargissement $k = 2$ ce qui, pour une distribution gaussienne, correspond à un niveau de confiance d'environ 95%.

Les incertitudes type ont été calculées en tenant compte des différentes composantes d'incertitudes, étalon de référence, moyens d'étalonnage, conditions d'environnement, contribution de l'instrument étalonné, répétabilité.

IDENTIFICATION DES POIDS

L'identification correspond, en général au marquage des poids.

Dans la rubrique IDENTIFICATION, "Sans" signifie sans marquage et "*" un point gravé sur le poids.

Dans le cas des fils, "/" correspond à un pli et "://" à 2 plis.

NUMÉRO DE SÉRIE

Le numéro de série correspond au numéro d'une série de poids, d'un coffret ou d'un poids s'il est seul dans le coffret.

CONSTAT DE VÉRIFICATION

La rubrique "classe" définie dans le constat de vérification correspond à la classe de l'instrument susceptible d'être vérifié avec les masses concernées.

La rubrique "Nb échelons" indique le nombre maximal d'échelons des instruments de pesage susceptibles d'être vérifiés avec les masses étalons en vérification primitive.

Dans le cadre du constat de vérification il est constaté que l'erreur de justesse (Ej) des masses identifiées (sauf celles non classées) augmentée de l'incertitude d'étalonnage élargie (U), est inférieure ou égale à l'erreur maximale tolérée (EMT) pour la classe X définie par le texte cité en référence.

$$|Ej| + U \leq EMT$$

LA DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT D'ÉTALONNAGE PORTANT LE LOGOTYPE COFRAC-ÉTALONNAGE GARANTIT LE RACCORDEMENT DES RÉSULTATS D'ÉTALONNAGE AU SYSTÈME INTERNATIONAL D'UNITÉ SI.

RÉSULTAT D'ÉTALONNAGE

Valeur nominale	Identification	Masse conventionnelle	Incertitude en ±	Date
1000 kg	MP 202	1 000,031 kg	53 g	29/10/2025
2000 kg	MP 106	2 000,012 kg	100 g	27/10/2025
2000 kg	MP 121	2 000,117 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 122	2 000,136 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 123	2 000,074 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 124	2 000,128 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 125	2 000,102 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 219	2 000,134 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 220	2 000,066 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 221	1 999,952 kg	100 g	27/10/2025
2000 kg	MP 222	2 000,011 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 223	1 999,966 kg	100 g	27/10/2025
2000 kg	MP 224	2 000,136 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 225	2 000,081 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 226	2 000,158 kg	100 g	28/10/2025
2000 kg	MP 227	2 000,111 kg	100 g	27/10/2025

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTALONNAGE

Intervention Nv:nouveau; A:ajusté; R=xxx:remplace le poids N°xxx; R:remis en état; N:nettoyé

Valeur nom.	Identification	Cavité	Opérateur	Intervention	<i>Avant intervention</i>	Date
1000 kg	MP 202	Oui	SZALAI Michel	R A		
2000 kg	MP 106	Oui	SZALAI Michel			
2000 kg	MP 121	Oui	SZALAI Michel	A	1 999,750 kg	28/10/2025
2000 kg	MP 122	Oui	SZALAI Michel	A	1 999,895 kg	28/10/2025
2000 kg	MP 123	Oui	SZALAI Michel	R A	1 999,850 kg	27/10/2025
2000 kg	MP 124	Oui	SZALAI Michel	A	1 999,882 kg	28/10/2025
2000 kg	MP 125	Oui	SZALAI Michel	R A	1 999,868 kg	27/10/2025
2000 kg	MP 219	Oui	SZALAI Michel	A	1 999,723 kg	28/10/2025
2000 kg	MP 220	Oui	SZALAI Michel	R A	2 000,028 kg	27/10/2025
2000 kg	MP 221	Oui	SZALAI Michel	A	1 999,781 kg	28/10/2025
2000 kg	MP 222	Oui	SZALAI Michel	R A	1 999,872 kg	27/10/2025
2000 kg	MP 223	Oui	SZALAI Michel			
2000 kg	MP 224	Oui	SZALAI Michel	R A	2 000,093 kg	27/10/2025
2000 kg	MP 225	Oui	SZALAI Michel	R A	1 999,974 kg	27/10/2025
2000 kg	MP 226	Oui	SZALAI Michel			
2000 kg	MP 227	Oui	SZALAI Michel	A	1 999,758 kg	27/10/2025

CONSTAT DE VÉRIFICATION

CONDITIONS DE VÉRIFICATION

Procédure interne de vérification : R-ETA.PR.LA.9801 Modalités de délivrance d'un constat de vérification

Conditions d'environnement : Sans influence sur le classement

Norme ou texte de référence : Décision n° 10.00.600.001.1 du 28 juin 2010

N° de certificat LNE-27663

Valeur nom.	Identification	Classe	Nb échelons	Classe Instrument
1000 kg	MP 202	M2		
2000 kg	MP 106	M2		
2000 kg	MP 121	M2		
2000 kg	MP 122	M2		
2000 kg	MP 123	M2		
2000 kg	MP 124	M2		
2000 kg	MP 125	M2		
2000 kg	MP 219	M2		
2000 kg	MP 220	M2		
2000 kg	MP 221	M2		
2000 kg	MP 222	M2		
2000 kg	MP 223	M2		
2000 kg	MP 224	M2		
2000 kg	MP 225	M2		
2000 kg	MP 226	M2		
2000 kg	MP 227	M2		